



Dibac (Canada) Agent de blanchiment liquide, assainisseur, désodorisant, additif de nettoyage, assainisseur à nébuliser

Révision: 2025-05-12

Version: 02.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Dibac (Canada) Agent de blanchiment liquide, assainisseur, désodorisant, additif de nettoyage, assainisseur à nébuliser

FDS #: MS0801250

Utilisation recommandée:

- Nettoyeur et assainissant
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
- Industriel/Institutionnel

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

1300 Altura Rd., Suite 125

Fort Mill, SC 29708

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada

Diversey, Inc. - Canada

6150 Kennedy Road Unit 3

Mississauga, Ontario L5T 2J4

Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Skin corrosion, Category 1B

Serious eye damage, Category 1

Corrosive to metals, Category 1



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX. mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer la brume. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussures de protection. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DES ACIDES, LES NETTOYANTS POUR CUVETTES, DE L'AMMONIAC OU TOUT AUTRE PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux.

Dibac (Canada) Agent de blanchiment liquide, assainisseur, désodorisant, additif de nettoyage, assainisseur à nébuliser

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1% w/w

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité
Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
hypochlorite de sodium	7681-52-9	7 - 13%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	> 0.1 - 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise
Dangers spécifiques Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Mélanger seulement avec de l'eau. NE JAMAIS LE MÉLANGER EN COMBINAISON AVEC LES ACIDES, LES NETTOYANTS POUR CUVETTES, DE L'AMMONIAQUE, LES AGENTS D'ACIDAGE, DÉTACHANTS DE ROUILLE, OU TOUT AUTRE PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Hydroxyde de sodium	2 mg/m ³ (Ceiling)	2 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique

Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.175 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.1 °F > 93.4 °C

Viscosité cinématique Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

Couleur: Transparent , de Jaune à Vert

Odeur: Chlore

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.18

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: 12.0

La corrosion des métaux: Corrosif(ve)

pH de la solution diluée 11.0 > 200.1 °F > 93.4 °C

% COV par poids ds la dilution d'emploi: 0

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Chlore.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou substance chimique. Ammoniaque. Acides forts. Agents réducteurs. Acides. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée) Aucun à notre connaissance

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes No other adverse effects known.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets corrosifs D002

Catégorie de risque en vertu de la loi Non réglementé

RCRA (produits dilués):

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) UN1791, HYPOCHLORITE SOLUTIONS, 8, II, MARINE POLLUTANT

Déscription du voie maritime connaissance UN1791, HYPOCHLORITE SOLUTIONS, 8, II, MARINE POLLUTANT

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés sur DSL / NDSL ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
hypochlorite de sodium	7681-52-9	X	X	X	X
Hydroxide de sodium	1310-73-2	X	X	X	X

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
hypochlorite de sodium	7681-52-9	7 - 13%	100		
Hydroxide de sodium	1310-73-2	> 0.1 - 1%	1000		

Polluants atmosphériques dangereux (PAD) en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (CAA) / substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (CAA) / polluants atmosphériques dangereux (PAD) / polluants prioritaires en vertu de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) : Aucun

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Révision: 2025-05-12

Version: 02.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exhaustivité des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.